

La plaine de Cuges et sa zone agricole attendent l'eau

La question du raccordement au Canal de Provence est toujours en suspens

Le fait peut sembler anachronique en 2019, mais certains quartiers de la commune de Cuges-les-Pins ne sont, à ce jour, pas desservis par l'eau courante. Au total une petite centaine de foyers, mais aussi le parc d'attractions OKCorral ou encore le relais routier du col de l'Ange. Et la ressource en eau du village se limite à deux forages. Une situation qui avait conduit l'équipe municipale actuelle, alors derrière son candidat Bernard Destrost en 2014, à s'engager pour le raccordement de la commune au Canal de Provence.

Mais à cette heure, la promesse de campagne est restée lettre morte. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a décidé André Lambert à se désolidarier

"Le raccordement au Canal de Provence était le projet phare de cette équipe municipale."



Fin 2017, une zone agricole protégée a été créée dans la plaine de Cuges. Mais elle peine aujourd'hui à avancer, faute de possibilités d'irrigation. / PHOTO ARCHIVES LP

ser, dans un premier temps, de la majorité avec laquelle il a été élu, et dernièrement à démissionner de ses fonctions: "Le projet de raccordement au Canal de Provence était le projet phare de cette équipe, souligne-t-il, j'avais engagé des discussions dès 2013, et avant les élections, j'avais obtenu le chiffrage du projet (10M€). En 2013 également, le préfet avait imposé la prise en compte d'une Zone agricole protégée (Zap) dans le Plan local d'urbanisme (PLU) pour lutter contre l'urbanisation rampante de la plaine, et l'idée du Canal de Provence s'est imposée comme la bonne solution."

En 2017, le Département des Bouches-du-Rhône a voté le financement des premières études, puis la Région a adopté à son tour une délibération en faveur du projet. Restait la Métropole... "Ni la Métropole ni le Territoire n'ont exprimé d'accord pour le projet, ni même pour le financement des études de la Société du Canal de Provence (SCP), regrette André Lambert. Les dernières délibérations du conseil de Métropole les 28 mars et 16 mai derniers font apparaître le financement des

études de la SCP pour la Zap de Rognac, créée en 2017, mais pour Cuges, il est question seulement de la confirmation de l'orientation câpres, économies d'eau et forages!" Lors du dernier conseil de Territoire, ce lundi, il était d'ailleurs question d'une opération d'investissement pour la "création d'un forage pour l'irrigation de parcelles agricoles situées dans un espace test de la Zone agricole protégées".

Convaincus que le raccordement au Canal de Provence est bel et bien un projet d'avenir et de territoire, étant donné qu'il concerne aussi les communes voisines du Var, le plateau de Signes et son parc d'activité (80 entreprises et 1 500 salariés), le circuit du Castellet et bien sûr le développement de la Zone agricole protégée, André Lambert et d'autres habitants de Cuges, parmi lesquels l'agriculteur Frédéric Cornille - lui aussi démissionnaire de l'équipe de Bernard Destrost -, ont créé il y a un peu plus d'un an l'association L'eau pour tous, qui milite pour le projet.

Ses représentants avancent que la Métropole et la municipalité de Cuges ne font rien

pour le faire avancer: "Pour l'irrigation de la Zap, c'est toujours la solution des forages qui est avancée, aux dépens de la solution SCP, déplore André Lambert, et d'ailleurs, rien n'est fait pour promouvoir la Zap ni y attirer de nouveaux agriculteurs. De même, aucune initiative n'est prise concernant le problème aigu de l'assainissement pluvial de la plaine, comme notamment le nettoyage des fossés et des embus... Nous nous trouvons dans une situation où l'opposition jamais motivée de la Métropole, aidée par la carence complète de la municipalité, risque de faire capoter le projet d'irrigation de la plaine, ce qui équivaldrait à un arrêt de mort de sa Zone agricole protégée."

"Nous étudions techniquement et financièrement toutes les solutions."

Le maire Bernard Destrost continue d'affirmer que le raccordement est toujours à l'ordre du jour. Dans une inter-

view accordée à La Provence, il assurait: "Nous y travaillons, mais il y a une lenteur incroyable avec la Métropole. Aujourd'hui, c'est Roland Giberti qui est en charge de cette délégation, et je sais que je peux compter sur lui..."

Et le vice-président délégué à l'eau et l'assainissement, justement, qu'en dit-il? "Nous nous soucions sérieusement du problème de Cuges, souligne Roland Giberti, mais le raccordement au Canal de Provence coûte une certaine somme d'argent, alors pour le moment nous travaillons sur d'autres solutions, et notamment des forages. Nous savons aussi que la loi nous oblige à une sécurisation des ressources en eau... La solution du raccordement n'est pas écartée, mais nous étudions techniquement et financièrement toutes les solutions. D'autant qu'il semble que le sous-sol de Cuges aurait des réserves d'eau assez importantes..."

À l'image de Jean de Florette, dont le film fut d'ailleurs tourné ici même, Cuges pourrait bien attendre l'eau encore longtemps...

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

Et la lutte contre l'incendie ?

L'un des enjeux du raccordement de Cuges-les-Pins au Canal de Provence est la protection contre le risque incendie: "Lors du grand feu de 1979, qui était arrivé, depuis Auriol, aux alentours de minuit, à 4h du matin il n'y avait plus une goutte d'eau à Cuges: les camions d'eau avaient dû venir d'Aubagne, raconte Frédéric Cornille, et aujourd'hui, les bornes incendie du village n'ont pas la pression réglementaire... D'ailleurs les consignes de l'Agence régionale de santé sont très claires: il faut diversifier les ressources en eau." La commune de Cuges et son poljé cerné de collines boisées sont en effet un site stratégique en matière de risque incendie, puisque c'est la protection du massif Sud Sainte-Baume qui en dépend.